



DEPARTEMENT DU LOIRET  
ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS  
CANTON DE MONTARGIS

**MAIRIE DE CHEVILLON SUR HUILLARD**  
36 Grande Rue - 45700

☎ 02.38.97.80.30 📠 02.38.28.01.11  
Mail : [mairie-chevillonsurhuillard@orange.fr](mailto:mairie-chevillonsurhuillard@orange.fr)

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de CHEVILLON SUR HUILLARD, légalement convoqué le 06 avril 2021, à 19 heures 00, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, Maire, à la salle polyvalente.

Absents non excusés : M. GIRBE, MME GARGOT

**MME PIERRATTE** a été élue secrétaire de séance.

### **1/ ELECTIONS DEPARTEMENTALES – 1<sup>ER</sup> TOUR 20 JUIN 2021- CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE**

*Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le premier tour des élections départementales aura lieu le 20 juin prochain.*

*Monsieur le Maire rappelle au Conseil que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 la commune a deux bureaux de vote.*

*Monsieur le Maire propose de délibérer quant à la composition des bureaux de vote qui ouvriront de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.*

*Après délibération, les bureaux de vote seront composés comme suit :*

*Les présidents désignés sont M.BOURILLON et M.PANNIER pour le premier bureau de vote et MME PANNIER et M.BLANCHE pour le second bureau de vote.*

<i>Élections Départementales</i>	<i>1<sup>er</sup> bureau de vote</i>	<i>Élections Départementales</i>	<i>2<sup>nd</sup> bureau de vote</i>
<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>BOURILLON Christian WUILLAUME Laëtitia GASTELLIER Bernardette</i>	<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>PANNIER Lysiane DELVINQUIERE Franck DELVINQUIERE Carine</i>
<i>Élections Départementales</i>	<i>1<sup>er</sup> bureau de vote</i>	<i>Élections Départementales</i>	<i>2<sup>nd</sup> bureau de vote</i>
<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>BOURDIN Sylvie MAHUAS Brigitte PANNIER Jean-François</i>	<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>BLANCHE Noël BOURSIER Sylviane PORTAL Patricia</i>

## **2/ELECTIONS DEPARTEMENTALES – 2<sup>ND</sup> TOUR 27 JUIN 2021- CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE**

*Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le second tour des élections départementales aura lieu le 27 juin prochain.*

*Monsieur le Maire rappelle au Conseil que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 la commune a deux bureaux de vote.*

*Monsieur le Maire propose de délibérer quant à la composition des bureaux de vote qui ouvriront de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.*

*Après délibération, les bureaux de vote seront composés comme suit :*

*Les présidents désignés sont M.BOURILLON et MME PANNIER pour le premier bureau de vote et M.BLANCHE et M.POULLOT pour le second bureau de vote.*

<i>Élections Départementales</i>	<i>1<sup>er</sup> bureau de vote</i>	<i>Élections Départementales</i>	<i>2<sup>nd</sup> bureau de vote</i>
<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>BOURILLON Christian SERPEREAU Yannick PANNIER Jean-François</i>	<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>MAHUAS Brigitte WUILLAUME Laëtitia BLANCHE Noël</i>
<i>Élections Départementales</i>	<i>1<sup>er</sup> bureau de vote</i>	<i>Élections Départementales</i>	<i>2<sup>nd</sup> bureau de vote</i>
<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>PANNIER Lysiane BOURSIER Sylviane BOURDIN Sylvie</i>	<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>POULLOT Léonard DELVINQUIERE Carine PORTAL Patricia</i>

## **3/ ELECTIONS REGIONALES – 1<sup>ER</sup> TOUR 20 JUIN 2021- CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE**

*Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le premier tour des élections régionales aura lieu le 20 juin prochain.*

*Monsieur le Maire rappelle au Conseil que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 la commune a deux bureaux de vote.*

*Monsieur le Maire propose de délibérer quant à la composition des bureaux de vote qui ouvriront de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.*

*Après délibération, les bureaux de vote seront composés comme suit :*

*Les présidents désignés sont M.BIHOREAU et MME PIERRATTE pour le premier bureau de vote et M.FABRE et MME LEOEUF pour le second bureau de vote.*

<i>Élections Régionales</i>	<i>1<sup>er</sup> bureau de vote</i>	<i>Élections Régionales</i>	<i>2<sup>nd</sup> bureau de vote</i>
<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>BIHOREAU Patrick SERPEREAU Yannick POULLOT Léonard</i>	<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>BRUNEL Anaïs FABRE Daniel DESTERNE Olga</i>
<i>Élections Régionales</i>	<i>1<sup>er</sup> bureau de vote</i>	<i>Élections Régionales</i>	<i>2<sup>nd</sup> bureau de vote</i>
<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>PIERRATTE Nathalie BESNARD Eric PAUPARDIN Claudine</i>	<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>BRUNEL Anaïs LEBOEUF Aurélie PRESLE Annick</i>

#### **4/ ELECTIONS REGIONALES – 2<sup>ND</sup> TOUR 27 JUIN 2021- CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE**

*Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le second tour des élections régionales aura lieu le 27 juin prochain.*

*Monsieur le Maire rappelle au Conseil que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 la commune a deux bureaux de vote.*

*Monsieur le Maire propose de délibérer quant à la composition des bureaux de vote qui ouvriront de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.*

*Après délibération, les bureaux de vote seront composés comme suit :*

*Les présidents désignés sont MME LEOEUF et MME PIERRATTE pour le premier bureau de vote et M.BIHOREAU et M.FABRE pour le second bureau de vote.*

<i>Élections Régionales</i>	<i>1<sup>er</sup> bureau de vote</i>	<i>Élections Régionales</i>	<i>2<sup>nd</sup> bureau de vote</i>
<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>LEBOEUF Aurélie PRESLE Annick DELVINQUIERE Franck</i>	<i>De 8 heures à 13 heures</i>	<i>BRUNEL Anaïs BIHOREAU Patrick MARMASSE Bertrand</i>
<i>Élections Régionales</i>	<i>1<sup>er</sup> bureau de vote</i>	<i>Élections Régionales</i>	<i>2<sup>nd</sup> bureau de vote</i>
<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>PAUPARDIN Claudine DESTERNE Olga PIERRATTE Nathalie</i>	<i>De 13 heures à 18 heures</i>	<i>BRUNEL Anaïs FABRE Daniel BESNARD Eric</i>

#### **5/ TAXES DIRECTES LOCALES 2021 – TAUX D'IMPOSITION**

*Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite augmenter le taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021.*

*Avec 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention, le Conseil Municipal décide :*

### Taux des deux taxes directes locales :

- *Taxe foncière (bâti): 38,43 (19,87 pour le taux communal et 18,56 pour le taux départemental)*
- *Taxe foncière (non bâti) : 66,64*

### 6/ BUDGET PRINCIPAL 2021-SECTION INVESTISSEMENT CESSION TURBO TONDEUSE ROUSSEAU-SECTION FONCTIONNEMENT CESSION TONNE A LISIER

*Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise METHIVIERS propose à la commune de reprendre le turbo tondeuse broyeur ROUSSEAU de 1998, inventorié dans l'actif de la commune sous le n°93, pour un montant de 3 000 € HT ainsi que la tonne à lisier DUCHESNE 11 000 litres de 1993 pour un montant de 2 500 € HT.*

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de l'entreprise METHIVIERS.*

*La cession du turbo tondeuse sera effectuée sur la section d'investissement du budget principal 2021 et la cession de la tonne à lisier sera effectuée sur la section fonctionnement du budget principal 2021.*

### 7/ BUDGET PRINCIPAL 2021-SECTION INVESTISSEMENT-ACQUISITION VEHICULE POUR LIAISON RESTAURATION COLLECTIVE

*Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été voté dans le cadre du budget principal 2021, section investissement, le remplacement du véhicule C15, véhicule de liaison pour la restauration scolaire.*

*Monsieur le Maire propose d'acquérir un véhicule électrique d'occasion de marque Citroën Berlingo pour la somme de 10 303,24 € + 196,76 € de frais de carte grise.*

*Le véhicule C15 sera destiné à la casse. Un dossier d'aide à la reconversion électrique sera établi auprès du Ministère de l'Ecologie.*

*Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de ce véhicule et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour toutes les démarches administratives se rapportant à cette opération.*

### 8/QUESTIONS DIVERSES

*Monsieur le Maire demande si des questions restent à poser.*

- *Un compte-rendu est fait oralement sur la réunion avec les services de gendarmerie : stabilité des faits sur l'agglomération montargoise; expérimentation d'une patrouille mobile sur le secteur est Loiret; formation des élus en terme de règlement de conflits,*
- *Un compte-rendu est fait de la commission des affaires sociales de l'AME,*
- *Il est indiqué que la Foire aux plants du 09 mai prochain est maintenue.*

*FIN DE SEANCE*